

constituent la vraie loi morale universelle, la loi du bien et du mal, la loi des consciences non religieuses chez un grand nombre...

Si l'on veut inculquer aux masses une *moralité* indépendante des *Dieu Commandements de Dieu* on doit fatalement aboutir à l'immoralité. Il est impossible de fonder une morale véritable en dehors de cette base immuable qu'aucune volonté humaine ne peut détruire, si elle peut la violer...

Tel est l'aboutissant fatal et prédit de la *neutralité* tant vantée. Pareil résultat devrait suffire, aux yeux des gens sensés pour faire condamner le système de la *neutralité* scolaire. Un peuple *élevé* (!) en dehors du *Commandement de Dieu*, *s'élèverait* contre les *Commandements de Dieu* — c'est-à-dire qu'il *s'abaisserait* vers l'anarchie, vers tous les vices et tous les crimes.

Est-ce que cela n'est pas de nature à faire réfléchir très fortement non seulement les pères de famille en général et les commissaires d'Ecoles en particulier mais aussi les magistrats, les hommes d'Etat qui ont conservé quelque sentiment de conservation sociale, — abstraction faite de leur culte religieux ? De quel œil peuvent-ils envisager l'avenir, en présence de cette guerre scolaire faite aux *Dieu Commandements de Dieu* ? Quelles générations sortiront d'un semblable régime d'Education publique ? Est-ce que le mépris des *Commandements de Dieu* n'engendre pas, tout naturellement, le mépris des *commandements de l'Homme* ? Quel respect aura pour les Lois humaines, pour l'autorité civile, un peuple qui aura appris, dans les Ecoles publiques à ne pas tenir compte des lois divines et de l'Autorité religieuse ? Veut-on préparer des générations d'anarchistes et de criminels ?

Je crois devoir jeter ce cri d'alarme non seulement au point de vue chrétien, mais aussi au point de vue civil et patriotique. Il est temps de mettre fin à l'hypocrite régime des lois de 1890. Il y a plus de quinze ans qu'il dure. Et en voilà les fruits !

[1893 — 1906] Les progrès effrayants de l'irréligion scolaire et de cette guerre aux *Commandements de Dieu* — qui sont commun à toutes les confessions religieuses, — catholiques, protestantes, juives etc — résultent des chiffres de la statistique comparée de 1893 et de 1904 chiffres officiels cités au Sénat, en 1905, par l'hon. M. Bernier et, en 1906, à Winnipeg par Son honneur le Juge Prud'homme :

STATISTIQUE SCOLAIRE

	1893 — 1906.
Nombre d'Ecoles:	715 — 1219.
Ecoles avec <i>exercice religieux</i> post-scolaire:	431 — 260.
Ecoles se terminant par une prière:	407 — 299.
Ecoles où la Bible était en usage:	339 — 302.